

Fonctionnement du programme

Étapes du programme

Le programme Secondaire en spectacle se déroule en trois étapes, qui offrent l'opportunité aux jeunes participants de se regrouper autour des arts de la scène et d'expérimenter le monde du spectacle, que ce soit comme artistes, animateurs, techniciens, journalistes ou organisateurs.

Finale locale

La finale locale est un spectacle présenté devant un public, et qui se déroule dans chacune des écoles secondaires inscrites au programme. Lors de ce spectacle, les jeunes artistes sont évalués par un jury qui a la responsabilité de sélectionner, selon le mode d'attribution adopté par l'école, les numéros qui représenteront l'école lors de la finale régionale.

Pour compléter le spectacle, des numéros hors-concours peuvent également être présentés lors de la finale locale. Il s'agit de numéros qui ne seront pas évalués par le jury et qui, par le fait même, ne pourront pas se rendre aux autres étapes du programme.

Tous les types de participants, se joignent à la finale locale pour accomplir leur rôle respectif, selon les modalités déterminées par chaque région.

Lauréats des finales locales

Lors de la finale locale de Secondaire en spectacle, un jury doit déterminer les numéros gagnants qui représenteront l'école lors de la finale régionale. Le nombre de lauréats et l'attribution des prix en fonction des catégories sont à la discrétion des régions. D'abord, la région détermine si deux, trois ou quatre numéros de chaque école participeront à la finale régionale. Comme il y a trois catégories, il est possible de nommer un grand gagnant par catégorie, ou encore de sélectionner les numéros selon la méthode « toutes catégories confondues ». Le jury et/ou le public peuvent également être invités à attribuer un prix « coup de cœur » à un numéro qui pourrait avoir l'opportunité de participer à la finale régionale.

La région doit sélectionner le scénario qui lui convient et déterminer si les lauréats « coup de cœur » participeront à la finale régionale et, le cas échéant, s'ils feront partie du concours.

(Chaque région sélectionnera son scénario.)

Scénarios potentiels pour l'attribution des prix

Scénario A

- 1re place interprétation
- 1re place création partielle
- 1re place création totale
- Prix coup de cœur du jury

Scénario B

- 1re place interprétation
- 1re place création (partielle ou totale)
- Prix coup de cœur du jury

Scénario C

- 1re place interprétation
- 1re place création (partielle ou totale)
- 1re place toutes catégories confondues

Scénario D

- 1re place en interprétation
- 1re place en création (partielle ou totale)
- Prix coup de cœur du jury
- Prix coup du cœur du public

Scénario E

- 2 lauréats toutes catégories confondues

Scénario F

- 2 lauréats toutes catégories confondues
- Prix coup de cœur du jury

Finales locales conjointes : deux écoles, un même spectacle

La finale locale conjointe est une opportunité pour deux écoles de joindre leurs efforts et de créer un événement conjoint afin de tenir leurs finales locales. C'est-à-dire que chacune des écoles tiendra dans un endroit commun au même moment leurs finales locales. Il est possible que ce lieu soit l'une des deux écoles participantes.

Chacune des écoles doit s'inscrire à l'édition en cours sur l'Espace organisateurs et indiquer le lieu commun de la tenue de la finale locale conjointe lors de l'inscription de sa finale dans la section Gérer ma finale

.

LES LAURÉATS

Les écoles participantes déterminent l'attribution des lauréats selon les scénarios potentiels pour l'attribution des prix et les directives de la coordination régionale. Il est important de savoir que le jury peut attribuer des lauréats pour chaque école même si la finale est tenue conjointement.

Finale régionale

Chacune des régions participantes à Secondaire en spectacle organise une ou plusieurs finales régionales, auxquelles participeront les numéros lauréats des finales locales. Lors de ce spectacle présenté devant un public, le jury devra sélectionner trois numéros lauréats qui représenteront la région lors du Rendez-vous panquébécois.

La décision de tenir une ou plusieurs finales régionales dans une même région est déterminée par la coordination régionale et approuvée par ACLAM. Cette décision dépend généralement du nombre d'écoles sur le territoire.

Tous les types de participants se joignent également à la finale régionale pour accomplir leur rôle respectif, selon les modalités déterminées par chaque région.

Lauréats des finales régionales

Le jury doit déterminer une première et une deuxième place pour chacune des catégories ainsi qu'un prix « coup de cœur » ou un grand prix du jury si cela correspond au modèle de sélection de la région. Pour chacune des finales régionales, les premières places, les prix « coup de cœur » ou les grands prix du jury représenteront leur région lors du Rendez-vous panquébécois de Secondaire en spectacle. Les régions peuvent déterminer, avant la tenue de leur finale régionale, le modèle de sélection des lauréats. En cas de désistement ou de force majeure empêchant un numéro ayant obtenu une première place de participer au Rendez-vous panquébécois de Secondaire en spectacle, une deuxième place sera sélectionnée.

(Chaque région sélectionnera son scénario.)

Scénarios potentiels pour l'attribution des prix

Scénario A

- 1re et 2e place interprétation
- 1re et 2e places création partielle
- 1re et 2e places création totale

Scénario B

- 1re et 2e places interprétation
- 1re et 2e places création (incluant création partielle et création totale)
- Prix coup de cœur

Scénario C

- 1re et 2e places interprétation
- 1re et 2e places création (incluant création partielle et création totale)
- Grand prix du jury

Scénario D

- 1re place toutes catégories confondues
- 2e place toutes catégories confondues
- 3e place toutes catégories confondues

Scénario E

- 1re et 2e places interprétation
- 1re et 2e places création totale
- 1re et 2e places création partielle
- Prix du public

Rendez-vous panquébécois

Le Rendez-vous panquébécois de Secondaire en spectacle est le plus grand rassemblement d'artistes amateurs au Québec. Cet événement non compétitif rassemble, dans un contexte professionnel, les jeunes artistes, animateurs, techniciens, journalistes et organisateurs lauréats. Chaque région a également la possibilité d'y envoyer des participants libres.

Chaque année, le Rendez-vous panquébécois se déplace à travers le Québec en fonction des régions hôtes sélectionnées pour accueillir l'événement.

Le Rendez-vous panquébécois est une occasion unique pour tous les jeunes de participer à de nombreuses formations en arts de la scène, de découvrir la région hôte grâce à des visites récréotouristiques ainsi que d'assister à des spectacles de qualité professionnelle, où performant les lauréats et les animateurs et auxquels contribuent les techniciens, les journalistes et les organisateurs. C'est aussi l'occasion pour les jeunes et les intervenants scolaires des quatre coins de la province de se rassembler, d'échanger entre eux et de partager leur passion dans un contexte culturel amical.

Critères d'évaluation

Artistes

L'originalité, la présence sur scène et le talent sont les trois critères à partir desquels sont évalués tous les numéros des jeunes artistes présentés à Secondaire en spectacle. Il est recommandé que chaque participant prenne connaissance des critères et sous-critères d'évaluation propres à sa discipline artistique à partir desquels le jury travaillera.

Originalité (20 %)

L'originalité est la capacité de surprendre et de se démarquer. Elle repose sur l'authenticité de la démarche artistique et le développement d'un concept personnalisé et unique propre au participant.

Sous-critères

- Capacité à surprendre : performance impressionnante, captivante, complexe, suscitant l'intérêt, etc.
- Concept personnalisé : touche personnelle, costume, maquillage, style, authenticité, aspect innovateur, etc.

Présence sur scène (20 %)

La présence sur scène fait référence à la manière de bouger et d'utiliser l'espace, à la disposition des objets et à l'attitude générale. Chaque participant est responsable de sa mise en scène.

Sous-critères

- Aisance sur scène : mouvement, contact visuel avec le public, manière d'être, etc.
- Utilisation de la scène : déplacements, décor, mise en scène, etc.

Talent (60 %)

Le talent est reconnu comme une aptitude particulière à faire quelque chose. Il permet aux individus de se démarquer par leurs capacités remarquables dans un domaine particulier.

À Secondaire en spectacle, le talent des jeunes artistes s'évalue en fonction de sous-critères précis pour chaque discipline.

Sous-critères

- Musique : qualité dramatique, voix, musicalité, technique. Dans les catégories création partielle et

création totale, les juges évalueront la qualité de la composition du texte, des accords musicaux, etc.

- Danse : composition, exécution, interprétation et unité de la danse. Dans les catégories création partielle et création totale, les juges évalueront la qualité de la chorégraphie, l'enchaînement des mouvements, la thématique, la cohésion de groupe, etc.
- Expression dramatique : interprétation du personnage, voix, temps (rythme, débit, etc.) et utilisation de l'espace. Dans les catégories création partielle et création totale, les juges évalueront la qualité de la composition du texte, des personnages, de la mise en scène, etc.
- Variétés : qualité dramatique, technique et prestance. Dans les catégories création partielle et création totale, les juges évalueront la qualité dramatique, la composition, l'exécution, le rythme, l'utilisation de l'espace, l'interprétation, etc.

Animateurs

Originalité (20%)

- Capacité à surprendre : Originalité, idées créatives, capacité à susciter l'intérêt du public (par exemple : une approche thématique unique, une manière surprenante d'engager le public)
- Personnalisation du style : Touche personnelle, originalité dans la présentation, utilisation de costumes ou d'accessoires distinctifs (par exemple : un style d'animation unique, une tenue vestimentaire adaptée au thème, des accessoires qui renforcent l'interaction avec le public)

Présence sur scène (20%)

- Aisance sur scène : Confiance, présence charismatique, contact visuel avec le public, utilisation efficace de l'espace (par exemple : une posture droite, un sourire engageant, des déplacements fluides)
- Utilisation de la scène : Gestion de l'espace scénique, utilisation créative du décor, engagement avec le public (par exemple : des déplacements stratégiques, une utilisation astucieuse des accessoires, une interaction directe avec les spectateurs)

Talent (60%)

- Animation efficace : Capacité à captiver l'attention, à maintenir l'énergie, à faciliter l'engagement du public (par exemple : une voix expressive, une bonne gestion du rythme, des activités dynamiques)
- Dynamisme et énergie : Capacité à maintenir un niveau d'énergie élevé, à être enthousiaste et motivant, à encourager la participation active (par exemple : utilisation de gestes et d'expressions faciales, voix dynamique, charisme)
- Humour : Capacité à utiliser l'humour de manière appropriée et efficace pour divertir et créer un climat de bonne humeur (par exemple : jeux de mots, plaisanteries adaptées au public, sens de l'autodérision)

- **Prononciation et diction :** Capacité à prononcer clairement les mots, à articuler de manière précise, à utiliser une diction fluide et compréhensible (par exemple : élocution claire, évitement des marmonnements, bonne modulation de la voix)
- **Capacité à improviser et à réagir :** Évaluation de la capacité de l'animateur à improviser, à réagir de manière spontanée aux situations imprévues et à s'adapter aux réactions du public.
- **Timing et rythme :** Évaluation de la maîtrise du timing et du rythme dans l'animation, en maintenant un bon flux entre les numéros et en respectant les contraintes de temps.

Règlements spécifiques aux jeunes animateurs

- Les animations doivent se dérouler pendant les transitions techniques, c'est-à-dire pendant les changements de décors et d'instruments effectués par les techniciens.
- La durée des animations est de 30 à 90 secondes, sauf si la transition technique nécessite une intervention plus longue de la part des animateurs.
- Les équipes d'animation désirant participer au Rendez-vous panquébécois doivent être composées d'un maximum de quatre animateurs. Pour les autres équipes qui ne souhaitent pas participer à cet événement, le nombre d'animateurs par équipe est à la discrétion des régions et des écoles participantes.
- Le processus de sélection des équipes d'animation pour les finales régionales et le Rendez-vous panquébécois est spécifique à chaque région.
- Conformément aux règlements 2.1 et 2.2, le processus créatif ne doit pas être influencé par un adulte, un professionnel ou résulter d'un cours. De plus, il ne doit pas impliquer des personnes du public, à moins que celles-ci ne soient inscrites comme participants dans le numéro.

Spécifiques au Rendez-vous panquébécois :

- Les trames sonores, les vidéos et les décors ne sont pas autorisés.
- L'utilisation de costumes et de petits accessoires est permise.
- Les animateurs sont responsables de transporter leurs propres accessoires sur scène. En aucun cas, les techniciens ne doivent être sollicités pour la mise en scène.
- Seulement 3 à 4 numéros d'animation seront sélectionnés et seront améliorés/retravaillés par l'équipe du RVPQ.

Techniciens

La décision d'évaluer, ou non, les jeunes techniciens relève de chaque région. Les critères d'évaluation présentés ci-dessous sont un outil permettant de sélectionner, au besoin, les techniciens qui passeront à la prochaine étape du programme. Il est recommandé que chaque participant prenne connaissance des

critères d'évaluation à partir desquels il pourrait être évalué.

SAVOIR (20%)

- Connaître le programme Secondaire en spectacle
- Connaître les étapes de réalisation
- Connaître les ressources de mon milieu scolaire
- Connaître les tâches associées à une finale de Secondaire en spectacle

SAVOIR-ÊTRE (40%)

- Prendre des initiatives
- Communiquer adéquatement
- S'ajuste aux changements
- Ponctuel et assidu
- Gérer des imprévus

SAVOIR-FAIRE (40%)

- Capacité à écouter les instructions et à communiquer efficacement avec l'équipe
- Capacité à réagir rapidement aux situations imprévues
- Gérer le temps et les priorités
- Faire preuve de leadership

Journalistes

La décision d'évaluer, ou non, les jeunes journalistes relève de chaque région. Les critères d'évaluation présentés ci-dessous sont un outil permettant de sélectionner, au besoin, les journalistes qui passeront à la prochaine étape du programme. Il est recommandé que chaque participant prenne connaissance des critères d'évaluation à partir desquels il pourrait être évalué.

Qualité du contenu (30%)

- Recherche d'informations : Capacité à trouver des sources fiables et pertinentes pour enrichir le contenu.

- Analyse et synthèse : Capacité à comprendre et à organiser les informations de manière claire et concise.
- Originalité : Capacité à apporter un point de vue unique et des idées novatrices dans le contenu
- Qualité de l'écriture : Utilisation appropriée de la langue, respect de la grammaire et de l'orthographe.

Présentation et communication (30%)

- Clarté de l'expression orale : Capacité à transmettre les informations de manière compréhensible et fluide.
- Présence à l'écran : Maîtrise de la voix, du langage corporel et du contact visuel avec la caméra
- Utilisation des supports visuels : Utilisation appropriée des supports visuels (diaporamas, vidéos, etc.) pour renforcer la présentation.
- Volet écrit : un minimum de longueur de texte entre 300 et 500 mots et entre 1 à 5 photos

Professionalisme (40%)

- Respect des délais : Capacité à respecter les échéances et à rendre le travail à temps.
- Éthique journalistique : Vérification des faits et du respect de la confidentialité.
- Rigueur et organisation : Capacité à mener des recherches approfondies, à structurer les informations et à suivre un plan.
- Adaptabilité : Capacité à s'adapter aux contraintes du journalisme (sujets variés, changements de dernière minute, etc.).
- Esprit d'équipe : Collaboration avec les autres membres de l'équipe et capacité à travailler en harmonie.

Maîtres de cérémonie

Présence sur scène (30%)

La présence sur scène fait référence à la manière dont le maître de cérémonie occupe et utilise l'espace scénique sa présence physique et son charisme devant le public.

- Charisme et captation de l'attention : Sa capacité à attirer et à maintenir l'attention du public.
- Contact visuel et communication non verbale : Sa capacité à établir un contact visuel avec le public, à utiliser des expressions faciales et des gestes pour communiquer efficacement.

Éloquence, prononciation et articulation (50%)

L'éloquence est l'art de bien s'exprimer, de manière persuasive et convaincante. C'est la capacité à utiliser efficacement les mots, les gestes et les expressions pour communiquer avec éloquence et persuader un public. La prononciation et l'articulation font référence à la clarté et à la compréhensibilité des mots de l'animateur.

- Fluidité et rythme de parole : S'assurer qu'il parle de manière fluide et à un rythme approprié pour une bonne compréhension du public.
- Clarté et compréhension : S'assurer que chaque mot est prononcé de manière distincte et compréhensible pour le public.
- Prononciation : Évaluation de la justesse et de la précision de la prononciation des mots, en accordant une attention particulière à la prononciation des noms et des termes spécifiques. (Par exemple, ne fait pas d'erreur de prononciation dans les noms des participants, parle avec assurance et fluidité, etc.)
- Articulation : Évaluation de la clarté et de la distinction des sons et des mots prononcés par l'animateur, en s'assurant que chaque mot est compréhensible pour le public.
- Diction : implique une prononciation précise des mots, une articulation soignée des sons et une compréhension appropriée des règles de la langue. Cela signifie que chaque syllabe et chaque son doivent être exprimés distinctement et de manière intelligible.

La maîtrise du programme (20%)

La maîtrise du programme fait référence à la connaissance et à la gestion efficace du déroulement de l'événement par le maître de cérémonie.

- Connaissance du programme : Évaluation de la connaissance approfondie du maître de cérémonie concernant l'ordre des numéros, les intervenants, les temps forts et les moments clés de l'événement.
- Transition fluide entre les segments : Capacité du maître de cérémonie à assurer une transition fluide et harmonieuse entre les différents segments de l'événement, en introduisant et en concluant chaque partie avec aisance.
- Gestion du temps : Respect les contraintes de temps et à maintient un bon timing tout au long de l'événement.
- Annonces et remerciements : Effectue les annonces, les remerciements et les communications avec le public, en s'assurant de transmettre les informations de manière claire et appropriée.

Règlements spécifiques aux maîtres de cérémonie

- Le maître de cérémonie n'exerce pas la fonction d'animateur de foule.
- Une alternance entre un maître de cérémonie présent sur scène et un maître de cérémonie en voix hors champs en coulisses peut être envisagée pour faciliter les transitions.
- Le processus de sélection du maître de cérémonie pour les finales régionales est spécifique à chaque région.
- Chaque année, un tirage au sort est effectué pour déterminer les régions susceptibles de fournir un maître de cérémonie.
- L'improvisation n'est pas autorisée pour un maître de cérémonie.

Organisateurs

La décision d'évaluer, ou non, les jeunes organisateurs relève de chaque région. Les critères d'évaluation présentés ci-dessous sont un outil permettant de sélectionner, au besoin, les organisateurs qui passeront à la prochaine étape du programme. Il est recommandé que chaque participant prenne connaissance des critères d'évaluation à partir desquels il pourrait être évalué.

SAVOIR (20%)

- Connaître le programme Secondaire en spectacle
- Connaître les étapes de réalisation
- Connaître les ressources de mon milieu scolaire
- Connaître les tâches associées à une finale de Secondaire en spectacle

SAVOIR-ÊTRE (40%)

- Prendre des initiatives
- Communiquer adéquatement
- Être créatif
- Faire preuve de leadership
- Gérer des imprévues

SAVOIR-FAIRE (40%)

- Exécuter des tâches
- Respecter les échéanciers
- Gérer le temps et les priorités
- Planifier mon temps

**Message aux responsables de SES dans les écoles**

(<https://www.aclam.ca/secondaireenspectacle/a-propos/>)

Pour des raisons écologiques et par souci de toujours rendre disponible une version à jour des informations relatives au programme Secondaire en spectacle, nous avons choisi de remplacer le guide de référence en format papier et PDF par la section «À propos de SES» de notre site web. #réduisonsnotreempreinteécologique #sauvonslaplanète :)

VOIR LA SECTION COMPLÈTE

(<https://www.aclam.ca/secondaireenspectacle/a-propos/>)

